

Article 1 : Tournoi

Le club **Badminton Association Dynamique TINQUEUX** organise un tournoi national de badminton le **vendredi 27 novembre 2026, au gymnase Croix Cordier de Tineux (51430)**

Article 2 : Participants

Ce tournoi, nommé "BadNight 1" (n°2602923), est ouvert à tous les licenciés F.F.BAD des catégories NC à N3. La compétition se déroule selon le "Règlement Général des Compétitions" de la Fédération Française de Badminton.

Article 3 : Tableaux

Le seul tableau est le double-mixte. Les niveaux seront organisés par **CPPH** des paires concernées. Les matches se dérouleront le vendredi soir de 18h (convocation 17h30) à 23h45 (fin du dernier match).

Article 4 : Mode de compétition

Tous les matches se dérouleront en **poule unique de niveau sauf si ce mode n'est pas compatible avec le nombre de paire inscrite**. Les matches se dérouleront pour tous en 2 sets gagnants de 15 points, avec 2 points d'écart et éventuelles prolongations jusqu'à 21 maximum.

Article 5 : Inscriptions

Les inscriptions devront être effectives avant le **vendredi 20 novembre 2026**. Elles sont à effectuer exclusivement sur www.badnet.org et devront obligatoirement être réglées en ligne. Le nombre de paires participants étant limité à 24 ou un peu plus pour une confection optimale des tableaux, les inscrits seront pris d'après l'ordre d'arrivée et/ou d'après la situation géographique.

Article 6 : Montant des inscriptions

Le montant des inscriptions est de **12 euros pour un tableau**. Cette somme inclue la participation fédérale de 2€ par joueur. Une inscription sans règlement ne sera pas prise en compte.

Article 7 : Rétractation

Une inscription annulée ne pourra être remboursée que si l'annulation arrive au plus tard le **vendredi 20 novembre 2026 à 20h**, via badnet.org ou par mail (bad.tineux51@gmail.com) arrivé **avant 20 heures**.

Dans la mesure où l'une de ces conditions n'est pas respectée, le club/joueur ne sera pas remboursé.

Article 8 : Prise en compte du CPPH

Le CPPH (classement par points hebdomadaire) pris en compte sera celui du **jeudi 19 novembre 2026**. Il permettra de constituer les poules de niveau.

Article 9 : Pointage

Tout joueur devra se faire pointer à la table d'accueil dès son arrivée et ne devra en aucun cas quitter le gymnase pendant toute la durée du tournoi sous peine de disqualification lors de l'annonce de son match.

Article 10 : Horaires

Les matches se dérouleront le vendredi soir, pour tous, de 18h à 23h45 (fin du dernier match). Ceux-ci sont donnés à titre indicatif et pourront être modifiés sur décision du Juge Arbitre.

Article 11 : Déroulement

L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. Cependant, ce dernier ainsi que les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge Arbitre ou du Comité Organisateur pour le bon déroulement du tournoi.

Article 12 : Arbitrage

Les matches se dérouleront en auto arbitrage. Toutefois, si un joueur désire un arbitre, il devra se manifester auprès du Juge Arbitre, qui pourra alors décaler l'heure de début de match. Le Juge-Arbitre de la compétition est Benjamin BAUSSART.

Article 13 : Temps de repos

Le temps de repos minimum entre deux matches est fixé à 20 minutes.

Article 14 : Début des matches

Lors de l'annonce de leurs noms, les joueurs ont 3 minutes pour s'échauffer et débiter le match.

Article 15 : Volants

Les volants officiels sont les **RSL 3** pour tous. Ils seront en vente dans la salle.

D'un commun accord, les joueurs peuvent jouer avec des volants homologués, hybrides ou synthétiques.

Les volants sont à la charge équitable des joueurs.

Article 16 : Récompenses

Les récompenses seront sous forme de lots variés. Elles sont transmises personnellement et en fin de soirée exclusivement.

Article 17 : Obstacles

Concernant les différents obstacles au-dessus des terrains, le volant sera faute s'il touche les infrastructures en jeu (panneau de basket), sauf pour le filin du panneau de basket où il sera let ; et let deux fois successives au service, puis faute.

Article 18 : Tenue

Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la FFBad est exigée sur le terrain.

Article 19 : Responsabilité

Le Comité Organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, détériorations ou autres incidents.

Article 20 : Acceptation

Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le Juge Arbitre et ses adjoints ont la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement.